

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**10 NOVEMBRE 2010**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 10 NOVEMBRE 2010, à 17 h 00 (5 h 00 pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :**

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

**11-10-375A**

**Ouverture de la séance à 17 h 00, adoption de l'ordre du jour et mot / rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet :

Des remerciements s'adressent aux élus municipaux et aux bénévoles pour le succès de la Marche verte / 5 000 participants du 8 novembre 2010.

Déjà, certains ministres se sont manifestés dont Affaires municipales, Agriculture, Développement économique, Sécurité publique, etc.

La Marche a eu des répercussions jusqu'à l'Assemblée nationale et la Chambre des communes.

Le premier ministre du Québec a mentionné qu'il allait travailler avec le Témiscamingue.

La déclaration du 8 novembre sera publiée et disponible au grand public. Une pétition sera déposée à l'Assemblée nationale avant la fin de la présente session.

**11-10-376A**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2010.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**11-10-377A**

**Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

Question de M. Gilles Lepage :

Suite à la Marche verte, la MRCT ne doit plus prendre son identité à la légère.

La Marche verte est un exemple de fierté pour le Témiscamingue.

Une réflexion s'impose!

**11-10-378A**

**Budget 2011 (3<sup>e</sup> et dernière révision avant l'adoption par le conseil des maires le 24 novembre 2010).**

La révision comprend :

- Les éléments nouveaux (2010-2011);
- L'examen des postes et des fonctions;
- Le traitement du personnel;
- La répartition aux municipalités des quotes-parts et des contributions.

Le comité administratif prend acte des recommandations reçues des municipalités à cet égard, dont Témiscaming et Laforce.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'établir comme suit les éléments nouveaux à recommander au conseil des maires en prévision du budget 2011 :

Sujet	Coût	Financement
Fonds d'adaptation et diversification	75 000 \$	Pacte rural annuel 2011-2012-2013
IPC : 1,8 %	37 500 \$	Quote-part
Élus :		
◆ Préfet :		
➤ Salaire (55 000 \$ en 2010 à 65 000 \$ en 2011)	10 000 \$	Quote-part
➤ Allocation de dépenses (14 584 \$ en 2010 à 15 000 \$ en 2011)	416 \$	
Aménagement :		
◆ Déplacement « Tomy Boucher » (Allocation non imposable annuelle)	2 000 \$	Quote-part
Ressources forestières et agricoles	50 000 \$	Quote-part
Services supralocal :		
◆ Commission culturelle (5 000 \$ en 2010 à 15 000 \$ en 2011)	10 000 \$	Quote-part
Collecte sélective :		
◆ Récupération des TIC	10 000 \$	Quote-part
Environnement :		
◆ Salaire Katy Pellerin	1 290 \$	Quote-part
Parc informatique :		
◆ Adaptation aux nouvelles technologies	5 000 \$	Quote-part
Évaluation :		
◆ Déplacement « Lyne Gironne » (Allocation non imposable annuelle)	2 000 \$	Quote-part
<b>Sous-total :</b>		
➤ <b>Quotes-parts</b>	<b>128 206 \$</b>	
➤ <b>Pacte rural</b>	<b>75 000 \$</b>	
<b>Total</b>	<b>203 206 \$</b>	

Total supplémentaire 2011 Quotes-parts	128 206 \$	0,014 \$ / 100 \$	8,04 \$ / habitant
Budget 2010	2 086 409 \$	0,239 \$ / 100 \$	130,78 \$ / habitant
Budget 2011	2 190 224 \$	0,242 \$ / 100 \$	137,29 \$ / habitant

Informations :

- Évaluation foncière uniformisée 2010 : 872 467 073 \$
- Évaluation foncière uniformisée 2011 : 903 649 729 \$
- Population : 15 953

**11-10-379A**

**Projet Internet haute vitesse de Communication-Témiscamingue / autorisation de cautionnement.**

**Considérant** le projet Internet haute vitesse présenté au conseil des maires le 14 octobre 2010;

**Considérant** la demande de la Caisse populaire Desjardins de la Forêt enchantée, d'un cautionnement au montant de 200 000 \$;

**Considérant** les dispositions du Code municipal, article 9 à savoir « qu'une municipalité de moins de 50 000 habitants doit obtenir l'autorisation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour se rendre caution d'une obligation de 50 000 \$ et plus (...) »;

**Considérant** que le projet de Communication-Témiscamingue a été déposé dans le cadre des programmes :

- Communautés rurales branchées (MAMROT);
- Large bande Canada : un milieu rural branché (Industrie Canada).

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ De demander au MAMROT l'autorisation de se rendre caution, s'il y avait lieu, d'une obligation de 200 000 \$ relativement au projet Internet haute vitesse de Communication-Témiscamingue.

————— // —————

**N. B.** : Communication-Témiscamingue aurait reçu récemment sa lettre d'autorisation du Gouvernement du Canada.

Parmi les questionnements ou attentes de la MRCT envers Communication-Témiscamingue, mentionnons le partage des risques financiers entre tous les partenaires.

## **11-10-380A**

### **Fonds d'adaptation et de diversification du Témiscamingue.**

#### **Mise en situation**

La MRCT, la SDT et la CRÉ (Conférence régionale des élues d'Abitibi-Témiscamingue) investissent 75 000 \$ / an / 3 ans pour un total de 675 000 \$. Dans le but de respecter les règles de fonctionnement de chacun des partenaires, le Fonds comprendra 3 volets :

- Prêts non remboursables;
- Prêts remboursables à des conditions facilitantes;
- Aide à la réalisation de missions exploratoires.

Le Fonds est administré par la SDT; les décisions d'investissement relève d'un comité composé par des représentants des partenaires MRCT et SDT 2 chacun et CRÉ 1. Les représentants de la MRCT seront nommés par le conseil des maires. Le Fonds devrait être opérationnel en janvier 2011, via une entente spécifique avec le ministère des Affaires municipales (MAMROT).

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ Que le préfet soit par les présentes autorisé à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, l'entente avec les partenaires concernant le Fonds d'adaptation et de diversification.

Ladite entente fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récit.

Les représentants / représentantes de la MRCT seront nommés lors d'une prochaine séance du conseil des maires.

La part de financement de la MRCT (75 000 \$ / an) proviendra du Pacte rural.

**Autorisation pour préparation d'un devis de soumission dans le cadre du programme « Climat – municipalités » pour l'ensemble des municipalités de la MRCT (Inventaire et plan d'action).**

**11-10-381A**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ De mandater la firme Stavibel pour la préparation d'un projet de devis de soumission concernant les inventaires et les plans d'action des municipalités dans le cadre du programme « Climat – municipalités ». Ce travail est estimé à 2 500 \$.

La MRCT a autorisé la préparation et le dépôt d'une demande d'aide financière le 13 octobre 2010. Dans l'éventualité où notre demande est acceptée, la MRCT est admissible à une aide financière de 66 429,50 \$ et devra contribuer à 10 %, c'est-à-dire 7 381,06 \$. Le programme « Climat – municipalités » relève du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

**11-10-382A**

**Avis sur une demande d'exclusion de la zone agricole présentée par la ville de Ville-Marie à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une partie du lot 3 099 237.**

**Considérant** la demande de la ville de Ville-Marie pour une demande d'exclusion d'environ 0,5 hectare pour une partie du lot 3 099 237;

**Considérant** les articles 58 et suivants de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ De transmettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis favorable concernant la demande de la ville de Ville-Marie.

**Nature de la demande**

La demande d'exclusion concerne une superficie d'environ 0,5 hectare.

Après étude de la demande, il en ressort les éléments suivants :

- Cette parcelle de 0,5 hectare est déjà occupée par une résidence. Le terrain est enclavé entre la route 101 et une montagne;
- Cette demande si elle est acceptée, ne causera pas de contraintes pour les fermes autour, étant donné que la maison est déjà là.

**Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)**

Après analyse, le projet de la ville de Ville-Marie ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI.

### **Conformité au schéma d'aménagement**

Le schéma d'aménagement de la MRCT est entré en vigueur le 3 novembre 1995. Après analyse, le projet de la ville de Ville-Marie est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

### **Conformité avec les orientations gouvernementales en matière de protection et de développement des activités agricoles**

Cette demande n'aura pas pour effet d'occasionner une multiplication d'activités non agricoles en zone agricole. Ainsi, le projet est conforme aux orientations gouvernementales en matière de protection et de développement des activités agricoles.

#### **11-10-383A**

### **Demande d'appui relativement à la pétition requérant du ministère des Transports l'aménagement des accotements de la route 101 comme piste cyclable entre St-Bruno-de-Guigues et la ville de Témiscaming.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la pétition et la demande de M. Jean-Guy Roy requérant du ministère des Transports l'aménagement (asphaltage) des accotements de la route 101 comme piste cyclable entre St-Bruno-de-Guigues et la ville de Témiscaming.

#### **11-10-384A**

### **Réclamation aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie concernant la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour l'année 2009-2010.**

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ Que les réclamations soient établies comme suit :

Ville	Belleterre	Témiscaming	Ville-Marie	Total
1999-2000	2 438,89 \$	33 644,86 \$	18 728,58 \$	54 812,33 \$
2000-2001	2 630,42 \$	27 487,76 \$	14 864,74 \$	44 982,92 \$
2001-2002	2 200,38 \$	27 788,84 \$	17 279,36 \$	47 268,58 \$
2002-2003	4 227,22 \$	27 642,51 \$	20 334,08 \$	52 203,81 \$
2003-2004	3 649,00 \$	23 023,11 \$	16 701,56 \$	43 373,67 \$
2004-2005	1 659,77 \$	29 093,22 \$	23 249,30 \$	54 002,29 \$
2005-2006	2 465,23 \$	26 106,94 \$	15 286,93 \$	43 859,10 \$
2006-2007	2 425,79 \$	24 920,21 \$	14 731,73 \$	42 077,73 \$
2007-2008	4 181,50 \$	26 741,58 \$	13 966,58 \$	44 889,66 \$
2008-2009	4 790,83 \$	25 598,78 \$	25 954,99 \$	56 344,60 \$
2009-2010	2 823,11 \$	25 666,27 \$	13 819,19 \$	42 308,57 \$

**N.B.** : - L'année 2002-2003 correspond au dépôt du rôle triennal 2004-2005 et 2006;

- L'année 2005-2006 correspond au dépôt du rôle triennal 2007-2008 et 2009;

- L'année 2008-2009 correspond au dépôt du rôle triennal 2010-2011 et 2012;

- Facturation selon l'entente en vigueur, c'est-à-dire le coût réel plus 10 %.

**Adoption et dépôt au ministère (MAMROT) du rapport annuel 2008-2009 du plan de relance et de diversification Témiscaming et Kipawa.**

---

**11-10-385A**

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que le rapport annuel du plan de relance et de diversification Témiscaming et Kipawa de l'année 2008-2009 soit accepté et transmis au bureau régional du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, tel que convenu à l'entente.

Le rapport comprend entre autres les actions et les projets réalisés en démarrage d'entreprises.

**11-10-386A**

**Présentation de projets et autorisation de versement au Pacte rural 2007-2014.**

---

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les projets ainsi que les versements correspondants aux engagements du Pacte rural 2007-2014 :

1) Municipalité de St-Eugène-de-Guigues  
Projet agent de développement  
Pacte rural 2010                    5 000,00 \$  
Coût total                            17 756,40 \$  
Fonds des municipalités dévitalisées

2) Municipalité de Béarn  
Projet agent de développement  
Pacte rural 2007 - 2010        15 612,07 \$  
Coût total                            23 000,00 \$  
Fonds des municipalités dévitalisées

**11-10-387A**

**Demande d'aide financière du Centre thématique fossilifère de Notre-Dame-du-Nord.**

---

Le comité administratif prend acte du projet de modernisation et d'ajouts présenté par le Centre thématique fossilifère de Notre-Dame-du-Nord, dont le financement est prévu comme suit :

• Ministère de la Culture	183 150 \$
• Ministère du Tourisme	22 000 \$
• Mise de fonds (Part milieu)	<u>50 000 \$</u>
<b>Total</b>	<b><u>255 150 \$</u></b>

La MRCT n'a pas les fonds nécessaires pour contribuer, bien que le projet soit pertinent et important pour le milieu.

La MRCT souhaite au promoteur que son projet se réalise.

**Demande d'appui de la MRC d'Abitibi dans sa démarche requérant de la Société des établissements et des parcs du Québec, que le relais routier dans la réserve faunique La Vérendrye soit maintenu ouvert 24 heures, en tout temps.**

**11-10-388A**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la MRC d'Abitibi dans sa démarche requérant de la Société des établissements et des parcs du Québec (SÉPAQ), que le relais routier dans la réserve faunique La Vérendrye soit maintenu ouvert 24 heures, en tout temps.

**11-10-389A**

**Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (suivi des engagements).**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la MRC de Maria-Chapdelaine dans sa démarche requérant du ministère de la Sécurité publique le suivi des engagements relativement à l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques incendie occasionnant pour le milieu :
  - Une meilleure protection des personnes et des biens;
  - Une exonération en cas de poursuite judiciaire;
  - Une diminution des primes d'assurance des citoyens.

**11-10-390A**

**Acquisition du terrain du chemin d'accès au nouveau développement résidentiel à Laniel (TNO).**

**Considérant** qu'en vertu des dispositions des articles 8 et suivants de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, la MRC de Témiscamingue est considérée comme la municipalité locale pour son territoire non organisé;

**Considérant** le nouveau développement résidentiel réalisé en 2010 à Laniel (TNO) et la nécessité d'acquérir le chemin d'accès audit site;

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M. Philippe Barette  
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de cession à titre gratuit du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, lots 29 et 30 du cadastre du canton Shehyn (chemin) à Laniel (territoire non organisé) – superficie 42 386 m<sup>2</sup>; les frais d'administration sont établis à 338,63 \$;
- ❖ De mandater M<sup>e</sup> Mélanie Mayer (Marc-André Manseau, Notaire inc.) afin d'officialiser la transaction;

- ❖ D'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier de la MRCT à signer tout document nécessaire à cette fin;
- ❖ Les frais d'administration du MRNF ainsi que les dépenses et honoraires professionnels sont à la charge du Comité municipal de Laniel.

#### **11-10-391A**

##### **➤ Service d'évaluation.**

Le CA prend acte du rapport d'activités au service d'évaluation, pour la période du 15 septembre au 15 octobre 2010, ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT, octobre 2010.

##### **➤ Service d'aménagement du territoire et du développement.**

La Commission de protection du territoire agricole est à finaliser le dossier des îlots déstructurés dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, d'ici 2 ou 3 mois, suivra l'étape du dézonage selon les demandes des municipalités.

#### **11-10-392A**

##### **Information et suivi des dossiers.**

- Forêt;
- Agriculture;
- Mise en valeur des potentiels hydroélectriques (Projets Kipawa et Angliers);
- Gestion des matières résiduelles;
- GAMME (Reporté du 6 au 20 novembre) concernant le plan d'action de la MRCT;
- Le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue :  
  
La MRCT n'a pas de candidature à proposer pour combler un siège disponible au conseil d'administration. Cependant, la MRCT offre à l'organisme son entière collaboration pour ses activités.
- Prochain CA : 8 décembre 2010.

#### **11-10-393A**

##### **Approbation des comptes à payer pour le mois d'octobre 2010.**

Le CA prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue au 31 octobre 2010, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Philippe Barette  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

**Octobre 2010**

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1001006	HOUDE STEVE	210,88 \$
C1001007	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DÉDUCTION)	9 489,31 \$
C1001008	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (T.RÉD)	4 862,20 \$
C1001009	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (T.RÉG)	2 996,73 \$
C1001010	MINISTRE DES FINANCES	19 760,00 \$
C1001011	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (PAL)	116,38 \$
C1001012	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	4 500,00 \$
C1001013	TÉLÉBEC LTÉE	708,62 \$
C1001014	XEROX CANADA LTÉE	2 235,47 \$
C1001015	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMIS.	20 000,00 \$
C1001016	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE - V.M.	192,00 \$
C1001017	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	28,22 \$
C1001018	HYDRO-QUÉBEC	1 173,18 \$
C1001019	LES ATELIERS KAMI INC.	3 476,08 \$
C1001020	LE REFLET	349,91 \$
C1001021	ECTEC ENR.	2 478,60 \$
C1001022	CORP. DU TRANSPORT ADAPTÉ DU TÉMIS.	18 322,00 \$
C1001023	SMI INFORMATIQUE	1 131,94 \$
C1001024	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	22 554,00 \$
C1001025	BELL CONFÉRENCES INC.	200,44 \$
C1001026	ROCHON LILIANE	59,92 \$
C1001027	DOMAINE BAIE GILLIES	971,42 \$
C1001028	PAQUIN MAURICE	Annulé 0,00 \$
C1001029	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	12 509,07 \$
C1001030	PÉTRIN RICHARD	401,35 \$
C1001031	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	1 123,46 \$
C1001032	BOULANGERIE PÂTISSERIE LINDA	49,99 \$
C1001033	LALONDE STÉPHANIE	481,00 \$
C1001034	DENOMMÉ LOUIS-PHILIPPE	Annulé 0,00 \$
C1001035	GYGAX CHRISTIAN	176,74 \$
C1001036	SAVARD MICHEL	111,40 \$
C1001037	SANSCARTIER RICHARD	82,53 \$
C1001038	PERREAU MARTIAL / PINEAULT LISE	311,42 \$
C1001039	BÉDARD GEORGETTE	495,00 \$
C1001040	LES PRODUCTIONS TÉMIS	395,06 \$
C1001041	BOUCHER TOMY	15,49 \$
C1001042	RESTO-BAR BELLECITY	254,76 \$
C1001043	GIRARD RONALD	33,34 \$
C1001044	VENNÉ JACQUES	33,56 \$
C1001045	HEIN STÉPHANIE	161,04 \$
C1001046	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	405,00 \$
C1001047	VILLE DE TÉMISCAMING	87,00 \$
C1001048	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	1 071,62 \$
C1001049	XEROX CANADA LTÉE	584,63 \$
C1001050	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 342,81 \$
C1001051	HYDRO-QUÉBEC	440,00 \$
C1001052	RADIO-TÉMISCAMINGUE	197,54 \$
C1001053	J. DROLET ET FILS LTÉE	101,77 \$
C1001054	GIRONNE LYNE	35,82 \$
C1001055	TEMLAC LTÉE	869,10 \$
C1001056	DÉPANNEUR BÉCO	2 384,43 \$
C1001057	DÉPANNEUR ULTRAMAR	1 515,63 \$
C1001058	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	429,73 \$
C1001059	TRANSPORT RICHARD LAMBERT ENR.	451,50 \$
C1001060	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	322,74 \$
C1001061	GARAGE MICHEL GRENIER	411,07 \$
C1001062	PÉTRIN RICHARD	75,75 \$
C1001063	GARAGE MARC CÔTÉ	214,00 \$
C1001064	PÉTROLES TÉMIS	763,80 \$
C1001065	LATRAVERSE JOSÉE	285,75 \$
C1001066	DESJARDINS ANDRÉ & CHAMPAGNE PATRICIA	10 000,00 \$
C1001067	ROBERGE RÉJEANNE	129,00 \$
C1001068	ROBERGE RÉJEANNE	1 323,00 \$
C1001069	ROBERGE RÉJEANNE	179,00 \$
C1001070	WOODBURY GUÉRIN JUNE	4 305,00 \$
C1001071	MAISON FRÈRE-MOFFET	1 460,00 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1001072	LEFEBVRE SYLVIE	133,33 \$
C1001073	TÉLÉBEC LTÉE	2 481,23 \$
C1001074	VISA DESJARDINS	1 226,46 \$
C1001075	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	52,45 \$
C1001076	ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'ABITIBI-TÉMIS.	30,00 \$
C1001077	IMPRIMACTION	107,23 \$
C1001078	PITNEY BOWES	Annulé 0,00 \$
C1001079	RADIO-COM JBM INC.	222,37 \$
C1001080	CLUB PLEIN-AIR CAMERON	5 000,00 \$
C1001081	VILLE DE ROUYN-NORANDA	1 846,39 \$
C1001082	BROUILLARD CLAUDINE	118,80 \$
C1001083	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	23 684,81 \$
C1001084	SANQUIP INC.	1 087,04 \$
C1001085	SERVICE AUTO JOLAM INC.	1 151,51 \$
C1001086	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	276,27 \$
C1001087	TRANSPORT RICHARD LAMBERT ENR.	67,73 \$
C1001088	GARAGE W. LACASSE INC.	2 219,76 \$
C1001089	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	1 732,33 \$
C1001090	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	1 438,74 \$
C1001091	PÉTRIN RICHARD	125,39 \$
C1001092	BERGERON-MAYBOIS	1 283,84 \$
C1001093	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	245,00 \$
C1001094	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	1 173,74 \$
C1001095	LA COOP VAL-NORD	221,98 \$
C1001096	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	848,41 \$
C1001097	GÉNIVAR	10 370,40 \$
C1001098	CBOD AGRONOME CONSULTANTS ASS.	1 776,93 \$
C1001099	DENOMMÉ LOUIS-PHILIPPE	20,00 \$
C1001100	HOUDE STEVE	104,80 \$
C1001101	BOUCHER TOMY	40,00 \$
C1001102	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	525,00 \$
C1001103	LANGLOIS YAN	15,95 \$
C1001104	ROY RÉJEAN / GILBERT PIERRETTE	10 000,00 \$
C1001105	DE LA CHEVROTIÈRE NOELLA	382,00 \$
C1001106	PITNEY WORKS	1 000,00 \$
C1001107	PITNEY BOWES	328,70 \$
C1001108	DUFAULT DANIEL	1 257,68 \$
C1001109	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	5 000,00 \$
C1001110	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	16 597,92 \$
C1001111	VILLE DE TÉMISCAMING	80,41 \$
C1001112	VILLE DE VILLE-MARIE	165,00 \$
C1001113	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	5 000,00 \$
C1001114	DÉPANNEUR AU CAGIBI	143,86 \$
C1001115	ROCHON LILIANE	59,92 \$
C1001116	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	8 045,63 \$
C1001117	LALONDE STÉPHANIE	946,34 \$
C1001118	CIA INFORMATIQUE	1 580,25 \$
C1001119	LATRAVERSE JOSÉE	57,34 \$
C1001120	COMITÉ D'ACCUEIL DU TÉMISCAMINGUE	5 000,00 \$
C1001121	ALCHIMISTE MUSIQUE ET WEB	2 500,00 \$
C1001122	JEUX DU QUÉBEC VILLE-MARIE 2011	2 860,00 \$
C1001123	LAMOTHE MARIANNE	10 000,00 \$
C1001124	DUFAULT DANIEL	227,68 \$
C1001125	MUNICIPALITÉ DE MOFFET	6 426,00 \$
C1001126	TÉLÉBEC LTÉE	697,76 \$
C1001127	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	49,42 \$
C1001128	HYDRO-QUÉBEC	1 202,76 \$
C1001129	LES ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	109,10 \$
C1001130	BELL MOBILITÉ	307,46 \$
C1001131	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	180,88 \$
C1001132	J. DROLET ET FILS LTÉE	18 809,20 \$
C1001133	PELLERIN KATY	285,11 \$
C1001134	ACAD 2000	297,99 \$
C1001135	BROUILLARD CLAUDINE	148,50 \$
C1001136	REICHENBACH STEVEN	140,48 \$
C1001137	TRANSPORT RICHARD LAMBERT ENR.	451,50 \$
C1001138	LE REFLET I.D. GRAFIK	118,52 \$
C1001139	CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIP. ROULANT	106,00 \$
C1001140	LALONDE STÉPHANIE	770,68 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1001141	PNEUS GBM	4 740,66 \$
C1001142	LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	135,34 \$
C1001143	JM ROBERT	8 973,55 \$
C1001144	BOUCHER TOMY	66,73 \$
C1001145	LEBLANC LUC	191,03 \$
C1001146	GIRARD LUC / DINELLE CAROLE	9 374,00 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>349 281,49 \$</b>

Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 716,73 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 811,26 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 801,72 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 290,68 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 174,54 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	36 663,62 \$
--	--------------

Rémunération des maires	14 435,04 \$
-------------------------	--------------

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 10 novembre 2010.



Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**11-10-394A** **Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

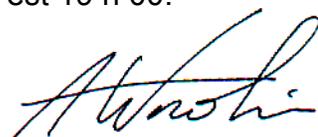
Aucune question.

**11-10-395A** **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 19 h 00.



Arnaud Warolin, préfet



Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**AVIS** : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.